

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 07074 Numéro SIREN : 330 084 781 Nom ou dénomination : Informatique et Gestion France
--

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2022 sous le numéro de dépôt 156882

Désignation de l'entreprise : IGF		1 2			
Adresse de l'entreprise 10 RUE DE LA VEGA 75012 PARIS		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET * 3 3 0 0 8 4 7 8 1 0 0 0 5 4		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 1			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	48 101 42 877 5 224
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	303 043 194 817 108 226
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	808 328 808 328
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	1 095 850 1 095 850
TOTAL (II)		BJ	BK	2 255 321 237 693 2 017 628	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	943 674 943 674
		Autres créances (3)	BZ	CA	367 915 367 915
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE	21 080 21 080
		Disponibilités	CF	CG	2 423 612 2 423 612
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK	3 756 281 3 756 281	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Écarts de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	6 011 602 237 693 5 773 909	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

IGF

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....19 819...)

DA 19 819

Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...

DB 362 928

Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence

EK

DC

Réserve légale (3)

DD 1 982

Réserves statutaires ou contractuelles

DE

Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours

B1

DF

Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *

EJ

DG

Report à nouveau

DH 528 402

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)

DI 1 280 805

Subventions d'investissement

DJ

Provisions réglementées *

DK

TOTAL (II)

DL 2 193 936

Autres fonds propres

Produit des émissions de titres participatifs

DM

Avances conditionnées

DN

TOTAL (III)

DO

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques

DP

Provisions pour charges

DQ

TOTAL (III)

DR

DETTES (4)

Emprunts obligataires convertibles

DS

Autres emprunts obligataires

DT

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)

DU 250 000

Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs

EI

DV

1 542 401

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

DW

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

DX 614 685

Dettes fiscales et sociales

DY 654 181

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

DZ

Autres dettes

EA 4 000

Compte régul.

Produits constatés d'avance (4)

EB 514 707

TOTAL (IV)

EC 3 579 973

Ecarts de conversion passif *

(V)

ED

TOTAL GÉNÉRAL (I à V)

EE 5 773 909

RENVIS

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital

1B

(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)
Écart de réévaluation libre
Réserve de réévaluation (1976)

1C

1D

1E

(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *

EF

(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

EG 3 579 973

(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

EH

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : IGF					Néant ☐ *		
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 150	FB	FC	1 150	
	Production vendue biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	4 619 886	FH	FI	4 619 886	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 621 036	FK	FL	4 621 036	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	18	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 621 054
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS
Variation de stock (marchandises)*					FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	9 700	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 180 632	
Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	20 613	
Salaires et traitements *					FY	470 458	
Charges sociales (10)					FZ	148 445	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	62 327
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	69	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 892 244	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 728 809	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 156
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	2 156
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(2 156)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 726 653	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		IGF		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	75	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	75	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	170	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	170	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	(95)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	445 753	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 621 129	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 340 323	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	1 280 805	
REINVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP	1 010
			— Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS INFORMATIQUE ET GESTION FRANCE

CAPITAL SOCIAL : 19 818,37 EUROS

SIEGE SOCIAL : 8/10 RUE DE LA VEGA 75012 PARIS

R.C.S. : 330 084 781

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 17 MAI 2022

Les associés de la **SAS INFORMATIQUE ET GESTION FRANCE** au capital de **19 818,37 EUROS** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social.

La séance est ouverte sous la présidence de **Monsieur Albert AMAR**

SONT PRESENTS :

Monsieur Edmond AMAR	1 300 ACTIONS
-----------------------------	----------------------

Soit au Total	1 300 ACTIONS
----------------------	----------------------

Sur les **1 300 ACTIONS** représentant le capital social.

Le **Président** dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Il rappelle que les comptes de résultats, les annexes, le rapport de gestion les rapports spéciaux et le texte des résolutions proposées ont été tenu à la disposition des associés plus de quinze jours avant la présente Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le **Président** prend acte de la régularisation par chacun des associés du non-respect formel du délai de convocation de la présente Assemblée, réunie à ce jour en raison de l'urgence invoquée par les parties.

Le **Président** déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du **Président** sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Approbation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Quitus au **Président** ,
- Rapport spécial sur les conventions règlementées régies par l'article L 223-19 du code du commerce.
- Approbation desdites conventions,
- Distribution de dividendes,
- Questions diverses.

DS


DS


SAS INFORMATIQUE ET GESTION FRANCE

Puis, lecture est donnée des, rapports suivants :

- Rapport de gestion du **Président** , exposant la situation de son activité et les progrès réalisés, les difficultés rencontrées, son évolution prévisible et les perspectives d'avenir, ainsi que les événements survenus depuis la clôture de l'exercice.
- Rapport spécial sur les conventions réglementées régies par l'article L 223-19 du code du commerce..

Diverses observations sont échangées, le **Président** fournit les précisions qui lui sont demandées.

Personne ne demandant plus la parole, le **Président** met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts, tant la convocation de l'Assemblée que la communication des comptes sociaux, ont bien été respectées et, notamment, de la mise à la disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée des comptes annuels soumis à son approbation.

Le **Président** prend acte de la régularisation par chacun des associés du non-respect formel du délai de convocation à la présente Assemblée, réunie à ce jour en raison de l'urgence invoquée par les parties.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport général du Président , ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2021** approuve lesdits rapports et comptes tels qu'ils lui ont été présentés et donne à la gérance quitus de sa gestion.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposés par la gérance à savoir :

Report à nouveau avant affectation :	528 402 €
Résultat de l'exercice	1 280 805 €
TOTAL A AFFECTER :	1 809 207 €

AFFECTATIONS

A la réserve légale :	
Aux dividendes à distribuer (Acomptes inclus) :	NEANT
Au report à nouveau :	1 809 207 €

TOTAL AFFECTE : 1 809 207 €

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

DS
ll

DS
ll

SAS INFORMATIQUE ET GESTION FRANCE

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions règlementées régies par l'article L 223-19 du code du commerce, déclare approuver les conventions qui y sont énoncées.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'Assemblée des Associés prend acte que les dividendes distribués au cours des trois exercices précédents sont les suivants :

2020 :	NEANT
2019 :	NEANT
2018 :	NEANT

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts prévus par les dispositions légales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés.

Noms

Monsieur Albert AMAR

Monsieur Edmond AMAR

Signatures

DocuSigned by:
AMAR Albert
BD70A1F07DEF4E7...

DocuSigned by:
AMAR Edmond
EC3AB2C7F48B4B8...

SAS INFORMATIQUE ET GESTION FRANCE

CAPITAL SOCIAL : 19 818,37 EUROS

SIEGE SOCIAL : 8/10 RUE DE LA VEGA 75012 PARIS

R.C.S. : 330 084 781

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 17 MAI 2022

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le **31 décembre 2021**, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice, soumis à votre approbation (bilan, compte de résultats et annexe).

Pour votre information, nous vous avons adressé, avec le présent rapport, les documents suivants prescrits par la Loi,

Rapport de gestion du Président et rapport spéciale sur les conventions réglementées régies par l'article L223-19 du code du commerce,
Texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
Inventaire et comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) au 31 décembre 2021

L'inventaire a été mis à votre disposition au siège social, dans les conditions et délais légaux.
Les comptes annuels qui vous sont présentés comprennent le bilan le compte de résultats et l'annexe.

I - COMPTE-RENDU DE LA GESTION DU PRÉSIDENT, AINSI QUE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Notre Chiffre d'affaires hors taxes, y compris nos produits accessoires, s'est élevé à :	4 621 036 €
Notre production stockée s'est élevée à :	
Notre production immobilisée s'est élevée à :	
Les subventions d'exploitations sont de :	€
Les achats hors taxes, pour les marchandises, se sont élevés à :	€
La variation de stock de marchandises s'élève à :	€
Les Achats de Matières premières et autres approvisionnements sont de :	9 700 €
La variation des stocks de matière premières est de :	€
Le prix de revient des marchandises consommées s'est élevé à :	9 700 €
L'ensemble donne une marge brute de :	4 611 336 €

DS
ll

SAS INFORMATIQUE ET GESTION FRANCE**Après imputation des frais généraux, qui se ventilent comme suit :**

Autres achats et charges externes :	2 180 632 €
Impôts et taxes :	20 613 €
Salaires :	470 458 €
Charges sociales :	148 445 €
Dotations aux amortissements :	62 327 €
Dotations provisions sur actif :	
Autres charges :	69 €

Et, après addition des :

Reprises sur amortissements et provisions :	€
Des autres produits :	18 €
Le résultat d'exploitation est de :	1 728 809 €

Après imputation

Autres intérêts et produits assimilés	2 156 €
des produits financiers :	€
des charges financières :	€
des produits exceptionnels :	75 €
des charges exceptionnelles :	170 €
de l'impôt sur les bénéfices :	445 753 €

Le résultat net est de : 1 280 655 €

AFFECTATION DES RESULTATS**Nous vous proposons d'affecter les résultats de la façon suivante :**

Report à nouveau avant affectation :	528 402 €
Résultat de l'exercice	1 280 655 €

TOTAL A AFFECTER : 1 809 207 €

AFFECTATIONS

A la réserve légale :	
Aux dividendes à distribuer (Acomptes inclus) :	NEANT
Au report à nouveau :	1 809 207 €

TOTAL AFFECTE : 1 809 207 €

DS
ll

SAS INFORMATIQUE ET GESTION FRANCE**FRAIS GENERAUX**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscale.

DIVIDENDES

Nous vous signalons qu'au cours des trois exercices précédents les dividendes suivants ont été distribués :

2020 :	NEANT
2019 :	NEANT
2018 :	NEANT

PRISE DE PARTICIPATION

Nous n'avons à vous signaler aucune prise de participation dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française, ni aucune acquisition de plus de la moitié du capital social d'une telle société au cours de l'exercice écoulé.

II - RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE

- . Rapport de gestion du Président sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- . Approbation de ces comptes et rapports,
- . Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- . Quitus au Président
- . Rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966
- . Approbation desdites conventions
- . Distribution des dividendes
- . Questions diverses

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément.

Compte tenu de nos explications et des documents qui vous sont présentés, nous vous demandons de bien vouloir approuver les décisions de votre Président , les comptes et les résolutions qui vous sont proposées, donner quitus au Président et lui fournir, grâce à votre collaboration, les moyens de continuer son action et ce dans l'intérêt de la société.

Le Président .

DocuSigned by:

BD70A1F07DEF4E7...

SAS INFORMATIQUE ET GESTION FRANCE

**RAPPORT SPECIAL DU PRÉSIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
STATUANT SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 50 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966, soumises à votre approbation.

Conventions conclues au cours de cet exercice :

Aucune convention n'a été conclue.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver lesdites conventions.

Le Président ,

DocuSigned by:
AMAR Albert
BD70A1F07DEF4E7...